

# ENTRENOUS

**Samedi, Didier Reynders**

**taille un costard**

**à la Communauté française...**

Ça commence tout doucement à sentir le roussi, pour la Communauté française (ou Fédération Wallonie-Bruxelles, c'est selon...). Et après les éclaireurs, voilà les poids lourds. A l'automne, les députés MR Jean-Luc Crucke et Pierre-Yves Geholet avaient réclamé l'effacement de l'institution au profit des pouvoirs régionaux, lesquels gèreraient donc l'école et la culture. Les indignations agitant leurs propres rangs (Françoise Bertieaux, singulièrement) n'avaient pas fait taire les deux francs-tireurs, désormais soutenus par les poids lourds du parti. Dans *L'Echo*, samedi, c'est le vice-Premier MR Didier Reynders qui entre dans la danse. « *Je dis qu'on doit mieux organiser les Régions en transférant certaines compétences de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Il faut quand même bien oser dire à un moment que cette institution est très faible.* » Le libéral préconise un système régional à quatre (avec la Flandre, la Wallonie, Bruxelles et les germanophones). Quitte à ce que Bruxellois et Wallons « *décident de travailler ensemble dans certains do-*

*maines* », comme l'enseignement, qui pourrait être administré par une « *institution coupole où on retrouverait les Wallons et les Bruxellois, issus des gouvernements régionaux* ». Pour Didier Reynders, la Communauté est une institution sans visibilité, au point que l'on ignore qui en est ministre (c'est un peu vrai...), à part Joëlle Milquet qui gère les (colossaux) portefeuilles de l'Enseignement et de la Culture. Pour le vice-Premier, la Communauté n'est pas indispensable à la solidarité francophone, pourvu que « *l'on organise bien la collaboration entre Wallons et Bruxellois* ».

**... Paul Magnette embraie dimanche**

Interrogé dimanche à la RTBF, Paul Magnette (PS), le ministre-président wallon, a accueilli favorablement l'invite au débat lancée par le leader libéral. Faut-il régionaliser l'école ? « *Un jour, sans doute. Mais pas pour le moment.* » En tout état de cause, Communauté ou non, « *il faut rendre l'enseignement plus proche des réalités de terrain* ». Magnette refuse d'engager une septième

réforme de l'Etat au niveau fédéral (« *Ce serait se mettre la tête dans la gueule du lion flamand...* »), mais le destin de la Communauté peut se régler entre francophones, sans intervention des députés fédéraux flamands. Juste : les députés wallons et les députés bruxellois peuvent, de façon autonome, ventiler les compétences entre la Communauté et les deux Régions – cela a été fait en 1993, lors des accords de la Saint-Quentin, quand la Communauté a refilé une série de compétences aux pouvoirs régionaux. Sur papier, c'est donc possible. Il reste à trouver une majorité pour ça. Si la fibre régionaliste, historiquement cantonnée au PS, vibre désormais au MR, et un peu au CDH, la tendance encore très majoritaire est au maintien de la Communauté. Autant dire que, si ça sent parfois le roussi, s'agissant d'elle, ça ne sent pas encore totalement le sapin.

P.BN